

## **Le Mécanisme de Développement Propre, vecteur d'un développement économique et social respectueux de l'environnement et du développement durable**

*New-York, le 11 mai 2006.* Les Chefs de délégation des pays francophones à la Commission du Développement Durable des Nations Unies se sont concertés sur les résultats et perspectives de la quatorzième session (CDD-14) qui a porté sur les thèmes «énergie et développement durable, changements climatiques, développement industriel et pollution de l'air/pollution atmosphérique». Les préoccupations de la CDD portaient plus particulièrement sur l'identification des activités réalisées en mettant en évidence : les réussites et leçons apprises; les différents moyens d'action; l'identification des obstacles subsistant à la mise en oeuvre du développement durable et les activités planifiées.

La concertation francophone, qui s'est tenue le jeudi 11 mai 2006 au siège de la Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations Unies, a réuni 26 représentants des pays francophones sous la présidence de M. Silviu Ionescu, Commissaire général au ministère de l'environnement et de la gestion de l'eau de la Roumanie, pays hôte du futur Sommet de la Francophonie.

Les échanges se sont essentiellement articulés autour des 4 points suivants :

- le secteur de l'énergie comme un pre-requis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
- le Mécanisme de Développement Propre (MDP), un levier pour la coopération et le développement
- les progrès accomplis sur l'appréhension du développement durable en tant que concept intégrateur de tous les secteurs de développement
- la CDD comme forum de partage de connaissances et d'expériences.

L'énergie et le MDP ont retenu l'essentiel du débat de cette réunion. Le MDP constitue en effet une opportunité de partenariats Nord-Sud. Il est un levier important de coopération économique et social. A cette occasion, M. Benessahraoui, Directeur exécutif de l'IEPF a présenté l'Initiative Francophone de Partenariat sur le MDP (IFP-MDP) lancée en avril 2005 après l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

Cette présentation était organisée en 4 grands axes : (i) les missions de l'IEPF, (ii) les opportunités offertes par le MDP pour la coopération francophone, (iii) la situation actuelle des pays et leurs contraintes pour accéder au marché du carbone et enfin, (iv) les besoins identifiés en terme de renforcement des capacités ainsi que les actions envisagées dans le cadre de l'IFP-MDP.

[Voir la présentation en pièce jointe.](#)

Les délégués ont salué les efforts déployés par la Francophonie dans ce cadre afin de mettre en place les conditions requises pour sa pleine mise en oeuvre dans l'espace francophone.

Pour information :

Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), 56, rue Saint-Pierre, 3e étage, Québec (Québec), G1K 4A1, Canada, Téléphone: (418) 692-5727 / Télécopieur : (418) 692-5644 / [iepf@iepf.org](mailto:iepf@iepf.org) / [www.iepf.org](http://www.iepf.org)